

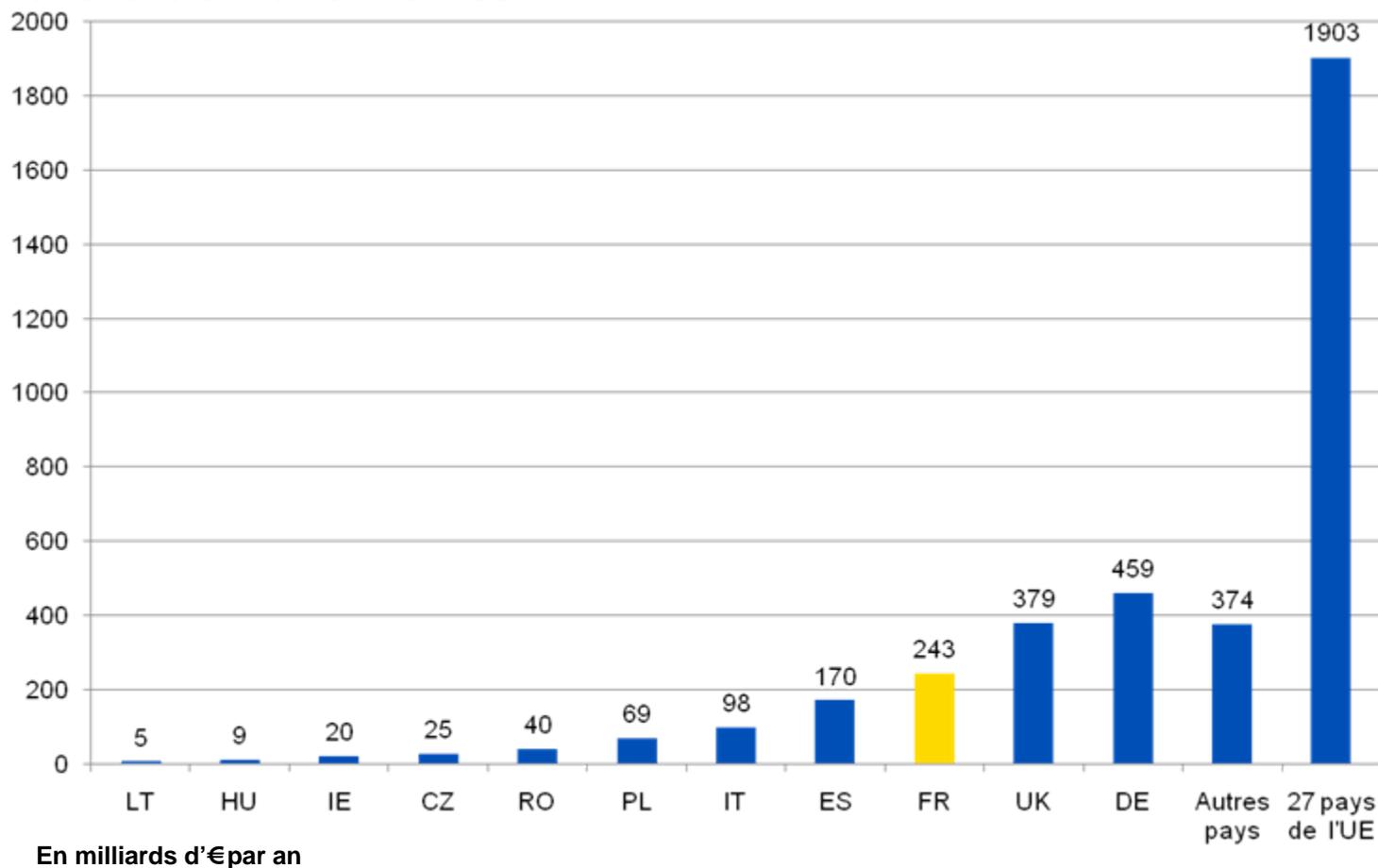
COMMENT ADAPTER LA GESTION FINANCIÈRE AUX ENJEUX DU LONG TERME ?

Par Jean-François Boulier Directeur Général Aviva
Investors Europe

FIER, Paris 11 avril 2012

PENSION GAP EN EUROPE

Besoin total annuel en épargne retraite dans l'UE pour les personnes partant à la retraite entre 2011 et 2051



RÉORIENTER LES INVESTISSEMENTS

- Avant la crise

- Focalisation sur le court terme
- Excès de “performance absolue”

- Après la crise

- Prise en compte de la finalité des investissements
- Attention à la pérennité des performances

MIEUX GÉRER LES PORTEFEUILLES À LONG TERME

1. Respect des objectifs d'investissement et de leurs horizons
2. Focalisation sur l'utilité économique des placements
3. Stabilité des portefeuilles avec une rotation adaptée aux besoins de liquidité
4. Prudence sur la capacité de prévision à court terme des mouvements de marché

Le présent document est destiné à des investisseurs professionnels / institutionnels. Son contenu n'est pas destiné à une clientèle de particuliers.

La distribution et l'offre des produits ou services présentés dans ce document peuvent être limitées par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Aviva Investors France, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La notice d'information ou le prospectus est proposé aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription ; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex C.O.B.) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 10 293 750 euros, dont le siège social est sis 24-26 rue de la Pépinière, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229.

MERCI